de retrouver les traces de l'assassin, n'est encore pas prouvé.

A Saint-Ouen

Dans un restaurant des chiffonniers on dit :

— La victime doit être une nommée Adèle, habitant avenue Marceau, à Saint-Ouen, et nous n'en n'a pas été reconnaître à son domicile depuis deux jours. Son beau-frère, ouvrier très honorable, ne le croyait qu'à regret.

Est-ce elle la victime ?

Il est impossible de le préciser à l'heure actuelle.

D'autre part, voici le version qui vient d'être donnée par un agent de M. Hamard :

— La personne tuée était évidemment une fille de bas étage ; il est hors de doute que si mort est la suite d'une vengeance parce qu'elle aura dénoncé à la police un de ses amis incriminé pour un délit quelconque.

Nous saurons bientôt si la victime est la femme demeurant avenue Marceau, à Saint-Ouen, qu'ont désignée les chiffonniers.

On sait, d'autre part, que les chiffonniers ont l'habitude de brûler quantité de vieux os et des débris de toute sorte ; si bien que si l'un d'eux était le coupable, il aurait pu faire brûler assez aisément le corps de la victime.

La Mort de M. Syveton

L'opinion de M. Lemaître

Paris, 8 janvier.

Voici, d'après le *Matin*, le sens de la déposition faite par M. Jules Lemaître devant le juge d'instruction. Elle conclut nettement au suicide :

— Ceux qui parlent de crime me paraissent avoir assez peu le sentiment des réalités. Ils ne comptent pas avec les espérances et avec les ambitions de Syveton. Celui-ci avait d'abord le chef de notre parti. Il s'en sentait la force et les moyens ; mais il avait besoin de la confiance de tous, et lorsqu'il s'aperçut ou crut s'apercevoir que cette confiance allait sombrer, que l'hostilité des siens laissait place à toutes les dénonciations, que ses amis, ses partisans pouvaient se retourner contre lui, lui demander compte de ses notoriétés, de ses besoins d'argent, il dut penser, comme il lui arrivait quelquefois, la mort et le sang-froid... Capable d'un grand courage devant un danger proche et évident, Syveton était capable d'une grande crainte devant un péril vague, mystérieux, permanent, dont il s'exagérait peut-être l'importance.

A mon avis, Syveton n'est tué parce qu'il ne voulait pas dénoncer. Il semble qu'il était de ces hommes auxquels l'orgueil tient lieu de vertu.

M. Jules Lemaître, à qui on a montré les lignes que l'on vient de lire, a fait la déclaration suivante :

Ainsi jusqu'à ce pu et n'a dû connaître ma déposition. Je pourrais donc dire que je n'ai pas à répondre.

J'ajoute toutefois ceci ; le relation du *Matin*, 1° est inexacte sur les points qu'elle vise ; 2° est incomplète. Elle omet toute une partie de mon déposition, cette que j'ai formulée durièrement en ces termes :

« Il y a trois choses certaines : la mort de Syveton, la date de cette mort, enfin l'intérêt que le gouvernement et la franc-maçonnerie avaient à ce que cette mort survînt à cette date. »

Je rappelle aussi que ma déposition a été faite il y a trois semaines et que plusieurs de mes premières impressions se sont singulièrement modifiées depuis.

L'ANNIVERSAIRE de la mort de Gambetta

Paris, 8 janvier.

Selon le pieux cérémonie habituée, les amis et admirateurs de Gambetta ont effectué, ce matin, pressier d'immanche du mois de janvier, leur pèlerinage annuel à la petite maison des Jardies, qu'habite le grand tribun.

La cérémonie fut, cette année, particulièrement brillante, tant par le nombre des assistants qu'à cause de leur qualité. Deux ministres, MM. Berteaux, ministre de la guerre, et Trouillot, ministre du commerce, sont venus rendre hommage à la mémoire du patriote cher à tous les cœurs français.

Ils ont été reçus, à onze heures, à la gare de Ville d'Avray, par MM. Delune Montaud, président de l'Association gambettiste ; Poirier, vice-président du Sénat ; Etienne, vice-président de la Chambre des députés ; Decrais, sénateur, ancien ministre ; Joseph Reinach ; Vert, maire du 20e arrondissement ; Pais, ancien maire du 12e arrondissement ; Géraldi, député, Bainlot, ancien secrétaire général de l'Association gambettiste ; Poirson, préfet de Seine-et-Oise ; Frize, secrétaire général de l'Association gambettiste ; général Guillaume, commandant la place de Versailles ; général Desairier, gouverneur militaire de Paris ; Fort, chef du cabinet du président du conseil, etc.

La musique du 1er régiment du génie a joué la *Marseillaise*, puis le cortège se rend à la modeste villa des Jardies, où, sur le perron, sont prononcés les discours, tandis que les assistants se groupent dans le jardin.

M. Delune-Montaud prend le premier la parole. Il rappelle le souvenir laissé à tous les républicains par Gambetta, se fermeté politique, son ardeur patriotique, et insiste sur le nécessité d'avoir une armée forte et disciplinée pour le triomphe des idées de paix et de civilisation. Il souhaite ensuite la bienvenue aux membres du gouvernement et aux représentants de l'armée venus rotto année en si grand nombre, et termine par un appel à l'union républicaine, sous l'égide du grand républicain que fut Gambetta.

M. Bertaux parle ensuite au nom du Comité gambettiste de Belleville.

M. Delune-Montaud présente à l'assistance M. Thomson, député, un des plus anciens amis de Gambetta, qui n'a jamais cessé de s'inspirer de ses discours, et M. Thomson prononce le discours suivant :

M. Thomson a affirmé d'abord que la figure du grand disparu était comme un premier jour, vivante dans le mémoire de ses amis.

M. Thomson rappelle qu'il y a un quart de siècle, Gambetta se prononçait déjà en faveur des réformes qu'on remet aujourd'hui à l'ordre du jour, et qu'il s'efforçait, notamment, de fournir aux travailleurs les moyens de s'élever.

Le président de l'Association gambettiste donne ensuite la parole à M. Berteaux, après avoir exprimé en quelques mots les espérances que les républicains ont mises dans le nouveau ministre de la guerre.

Discours de M. Berteaux

M. Berteaux retrace la carrière trop courte de Gambetta, montre son rôle admirable en 1870 et 1871 et termine en disant :

Hommes Gambetta. Il a dit bien des fois que, dans un pays ancien agité que la nôtre, nous avions cette suprême consolation que jamais l'armée n'a été et ne sera l'instrument de prétentions politiques ; après Gambetta comme à notre tour à l'armée cette justice, mais exprimons aussi cette ambition : que nous devons pour eux qui la disciplinent et la mettent en mouvement, nous voulons de leur loyalisme et de leur fidélité, que nous avons cru d'où faire les grands frères et les décorations complémentaires des enfants du pays, surgeons tu devrai apprendre leur devoir de soldat, mais aussi leur devoir d'homme et de citoyen ; et c'est pourquoi nous commémorons qu'à cette jeunesse qui vient chaque jour d'un plus grand et plus pure à la République, il lui, dans l'intérêt de pays et de la discipline, des chefs, nourrir une agitation sectaire, des partis, s'inspirant de même amour de son Gambetta qui unissait la grande majorité de la nation.

Jamais, pour ces, ainsi la République, non par intérêt, ou par contrainte, — ce qui ne doutera, que des gouvernements transposés, mais en leur montrant qu'ils sont de notre part, l'objet de la même ardeur affection, faite de confiance et de sollicitude, que Gambetta leur portait.

Après les discours, les assistants visitent la maison de Gambetta et s'arrêtent devant une curieuse cas-forte que la gravure Tavoir y a déposée. Cette gravure, exécutée d'après un pastel de Forain, représente Gambetta seule en faisant présidentiel, s'entretenant avec un député, tandis qu'il en caresse la barbe d'une main.

A une heure, un banquet réunit tous les Gambettistes à l'Hôtel des Jardies.

LA QUESTION MAROCAINE

Tanger, 8 janvier.

M. Saint-René Taillandier partira de Tanger pour Fès le 11 janvier, ayant attendu l'arrivée de M. de Sainte Aulaire, secrétaire de la légation, et de M. Regnault, commissaire de la dette marocaine, qui vient de réorganiser la perception des recettes douanières dans les ports marocains. Tous deux accompagneront M. Saint-René Taillandier.

Il est assez probable que M. Regnault ira à Fès. Son concours serait, qu'il demandé par le Makhzen, soit offert par le gouvernement français.

Les ressources procurées par les réformes devront être employées d'abord à rétablir quelque sécurité dans les villes de l'intérieur et dans les ports. Selon toute prévision, notre ministre demandera en sulten de renforcer les tabors, c'est-à-dire la gendarmerie, qui a pour mission de prévenir les crimes et de rechercher les coupables.

Ce n'est que quand l'ordre sera complètement rétabli, et quand le Maroc aura un budget régulier, qu'on pourra songer aux grands travaux publics, route et chemins de fer. Toute tentative prématurée à cet égard amènerait des troubles, et peut-être même le guerre intérieure qu'on cherche à éviter.

Le role de Bou Amama

Tanger, 8 janvier.

Comme on l'a déjà fait connaître, le dernière définite, par le Roguï, des troupes impériales, est due à une trahison de Bou-Ameme.

Bou-Amemo avait promis de soutenir les troupes du sultan, moyennant le versement d'une somme de 41.000 douros.

Il encaisse cette somme et, ma foi le combat engagé, il passa du côté du prétendant.

L'armée du Sultan a perdu 500 hommes ; un fils de Bou-Amemo a été tué.

NOUVELLES POLITIQUES

Maire révoqué

St-Lô, 8 janvier.

M. Lepelitier, maire de Pont-l'Abbé-Neuville (Manche), vient d'être révoqué par décret.

Le maire de Pont-l'Abbé avait, dans un discours, protesté contre la révocation de son prédécesseur à la mairie, M. d'Aigneaux, frappé pour avoir arboré un drapeau portant l'emblème du Sacré Cœur.

Les fiches

Paris, 8 janvier.

Le président de la section de la Ligne des Droits de l'Homme de Lendeury-le Ville, M. Bisseux Wattier, et M. Elisée Faivre ont donné leur démission par la lettre suivante :

Monsieur le président,

Nous vous envoyons notre démission de membres de la Ligne des Droits de l'Homme et du citoyen.

Nous nous y étions affiliés avec joie au moment où elle se passionnait pour de nobles causes.

Mais aujourd'hui elle s'éloigne de son but en faisant de la *politique militante*, ce qui lui était interdit, en *devenant sectaire*, en se faisant le délateur du système de délation, que tout réprobation ainsi *désavoue*, que tous *consciences* morale condamne.

Regrettant de nous séparer de cette Ligue que nous avons fermement aimée, mais ne pouvant par notre présence, laisser croire que nous donnons notre adhésion à la nouvelle orientation qu'il vous semble bon de lui donner, nous avons l'honneur, Monsieur le président de vous renvoyer nos cartes de membres.

BISSEUS-WATTIER, ELYSÉE FAIFRX.

Mouvement préfectoral

Paris, 8 janvier.

Le nouveau mouvement préfectoral est aujourd'hui imminent. On y travaille activement au ministère de l'Intérieur, et d'ici quelques jours on y aura mis la dernière main en sorte que M. Dubief pourra avant la réunion des Chambres et l'interpellation sur la politique générale,

Une action du mouvement dans le personnel des préfectures et des sous-préfectures il comprendra aussi des promotions et des nominations parmi les agents de l'administration centrale.

LA VIE OUVRIÈRE

La grève de Saint Bel

Lyon, 8 janvier

Après des alternatives diverses, la grève des mineurs employés à l'extraction des pyrites de Saint-Bel semble devoir prendre fin. Les ouvriers ont abandonné toute revendication ; ils espèrent toutefois que la Compagnie de Saint-Gobain examinera avec bienveillance le cas des ouvriers promoteurs de la grève et que des sanctions ne seront pas renouvelés. La grève aura duré plus de deux mois.

La Grève verrière à Charleroi

Charleroi, 8 janvier.

Les magasiniers des verreries avaient décidé de soumettre à un referendum la question de la déclaration de la grève.

Cette consultation a eu lieu hier et a donné le résultat suivant :

Pour la grève	1.391
Contre la grève	108
Bulletins blancs	7

Ce résultat obtenu produit un vif émoi dans la pays de Charleroi, qui traverse, par suite du chômage prolongé, une crise commerciale des plus graves.

Les maîtres de verrerie se réunirent demain pour aviser à la situation.

A l'Étranger

Victoire libérale en Angleterre

Londres, 8 janvier.

Les libéraux anglais viennent de remporter un nouveau succès dans une élection partielle qui a eu lieu à Stel-Bridge, ville industrielle du nord de l'Angleterre. Elle avait, depuis longtemps, un conservateur comme représentant à la Chambre des Communes. Lors des dernières élections, c'est-à-dire celles de 1900, le candidat conservateur fut élu à une majorité de 91 voix.

Les élections d'hier ont abouti à l'élection de candidat libéral, M. Cheetham, à une majorité de 251 voix.

Le socialisme en Alsace

Berrebruit, 8 janvier.

La direction des brasseurs-fourneaux de Berbach (près de Berrebruck) a fait afficher l'avis suivant :

On fait, en ce moment, des efforts pour créer dans notre ville de la Sarre un journal socialiste qui doit porter le titre de : *Saarwacht* (*Garde de la Sarre*) et qui aura la mission de miner les bonnes relations existant entre les ouvriers et les patrons de brasserie de la Sarre et de mettre le mécontentement parmi les ouvriers des haute-fourneaux, les mineurs et les autres ouvriers. Nous attendons de bon sens de ces ouvriers qu'ils ignoreront cette insulte, qu'ils ne s'y abonneront pas, qu'ils ne la liront pas, car nous avons suffisamment l'intention de tolérer, dans une année, l'agitation socialiste, sous quelque forme qu'elle se présente.

Les mines de Vulklingen, de Neuen-Kirchen, de Brebach et de Dillingen ont public des avis analogues.

Préparatife au Macédoine

Salonique, 8 janvier.

Nassir pacha, que l'on croyait remplacé, est retourné samedi dernier à Salonique, où de reprendre le commandement des troupes qui opèrent contre les bandes d'insurgés dans les trois vilayets. Ferid pacha, Seifeddin pacha et Herdi pacha doivent lui servir de lieutenants dans les vilayets de Salonique, d'Uskeb et de Monastir, respectivement. Le navire qui a amené Nassir pacha, a déchargé une cargaison d'environ vingt-cinq mille fusils Mauser et entre six et sept millions de cartouches destinées en premier lieu, dit-on, à l'armement des réserves des vilayet d'Uskeb en prévision des éventualités possibles au printemps.

Alliance gréco-serbe

Sofia, 8 janvier.

Plusieurs journaux de Sofia répondent la bruit que le ministre de Grèce à Belgrade a proposé au gouvernement serbe un alliance secrète contres les Balgares. Ces mêmes journaux prétendent que les comités révolutionnaires hellénique en Macédoine cherchent à s'entendre avec les révolutionnaires serbes en vue d'une action commune contre les *Komitadjis* bulgares.

Cependant, on ne dit pas quel accueil un fait à Belgrade à ces propositions grecques et si le gouvernement serbe est disposé à rompre, au profit des Grecs l'entente qu'il a conclue avec le Bulgarie.

Tarifs douaniers aux Etats-Unis

Washington, 8 janvier.

La conférence du président Roosevelt avec les neuf principaux membres républicains du Sénat et de la Chambre au sujet de la revision du tarif n'a abouti à aucune conclusion. Elle n'a simplement mis encore plus en évidence l'opposition qui existe contre le tarifision, car un grand nombre des congressistes convoqués, M. Tawney, représentant du Midnesota, s'appuyé les vues revisionnistes du président.

Celui-ci n'en persisterait pas moins à convoquer une session extraordinaire du Congrès en automne prochain, pour examiner la question, ce qui menacerait de causer une rupture dans le parti républicain.

LA GUERRE

A PORT-ARTHUR

Tokio, 8 janvier.

Le transfert des prisonniers à Port-Arthur s'est terminé hier à 4 heures 30 de l'après-midi.

Le total des prisonniers est de 24.369, dont 678 officiers ou fonctionnaires.

AUTOUR DE MOUKDEN

Saint-Pétersbourg, 8 janvier.

Un groupe d'officiers supérieurs, en tête duquel le général Mistchenko, a télégraphié de Moukdin au *Novoie Vremia* qu'ils avaient abolu aux réactions assertions de son collaborateur, M. Monschikow, qui dans un récent récit sensationnel, aurait représenté, d'après des renseignements erronés et tendancieux, l'armée de Mandchourie comme désguenillée et affamée.

Ces officiers disent qu'au contraire l'armée est en bonne santé, bien nourrie, bien vêtue et bien chaussée par l'Etat, et comblée du cadeau envoyés de Russie. Son esprit est excellent.

Le prix de la guerre

Paris, 8 janvier.

M. Henri Germain, directeur du Crédit lyonnais a déclaré dans une interview, au correspondant parisien de la *Nouvelle Presse Libre*, que d'après les travaux statistiques de ses collaborateurs le prix de l'entretien d'un soldat russe, en Extrême-Orient, devait être à peu près de 1.500 fr. par jour, et non pas plus que le prix de l'entretien des hommes pendant la guerre sino-japonaise. Le gouvernement du Transvaal obligeait l'Angleterre à dépenser quotidiennement 11 fr. par homme, plus 6 fr. de solde. En 1870, l'entretien d'un soldat français ne dépassait pas plus de 6 francs.

Calculée en prix de 10 francs et d'après les chiffres d'effectifs généralement admis, la guerre aurait coûté à la Russie 2.200.000.000 de francs. Les chiffres correspondants pour le Japon sont de 900 millions. On n'estime qu'à 8 francs la dépense quotidienne par homme, et la dépense totale depuis le début de la campagne a été de 4.800.000.000 de francs.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Cotes Foncières. — Remise accordée pour l'année 1905 sur les cotes locières de 25 francs et au dessous (part de l'Etat) (propriétés non bâties) :

La loi du 20 juillet 1904 dispose que le dégrèvement des petites cotes locières (cotes foncières des propriétés non bâties ne dépassant pas en total, pour la part de l'Etat et pour le même nombre, la somme de 25 francs), ordonné par la loi du 21 juillet 1897, sera de nouveau affectué en 1905.

Pour simplifier les formalités imposées aux contribuables. Il a été décidé que les propriétaires qui ont obtenu le dégrèvement en 1904 bénéficieront d'office et sans nouvelle déclaration en 1905 la même remise d'impôt qu'en 1904, pourvu que :

1. La contribution personnelle-mobilière à laquelle ils sont assujettis pour 1905 dans leur diverses résidences ne dépasse pas, au total, 20 francs (part de l'Etat) ; 2. Le chiffre du revenu cadastral indiqué sur leurs avertissements de 1905 soit le même qu'en 1904.

Le formulaire d'une déclaration nouvelle sera nécessaire qu'à l'égard :

1. Des contribuables dont le revenu cadastral aura été modifié à raison d'acquisitions d'immeubles, d'aliénations d'immeubles, etc., et qui, malgré ces modifications, se trouveront encore dans les conditions voulues pour obtenir un dégrèvement ;

2. Des contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1904, mais qui y auront droit en 1905.

La déclaration de ces contribuables devra être rédigée sur des formules imprimées gratuitement à leur disposition dans les mairies et dans les perceptions. Elle devra indiquer de nullité, être déposée dans le délai d'un mois à partir de la publication de l'arrêté qui fixe le montant du contingent mobilier incombant le contribuable. Les petits travaux dans les mairies et dans les perceptions des instructions détaillées pour la rédaction des déclarations.

Inspection du travail. — A la suite de dépêches de M. Mirman, à la Chambre, le Gouvernement a mis à l'étude un projet de réorganisation du Corps des Inspecteurs du travail dans l'industrie.

Il est désormais combiné, en France, un personnel étoffé pour assurer l'application des lois voulues et pour protéger les travailleurs de l'industrie et du commerce, dès qu'on Allemagne près de 400 inspecteurs d'industrie (Gewerbeinspekteurs), c'est-à-dire, et non compris les 1.000 Etat, en France, et encore n'y comprend-il vingt inspecteurs pour les ateliers exclusivement à personnel féminin. Il est manifeste que malgré toute la bonne volonté cette travail de ces fonctionnaires dévoués, qui ne sont nommés qu'après un concours très difficile, ils ne peuvent suffire pour mener à bien la tâche qui leur est confiée.

Voici ce qu'il est question de faire :

Dans les grands centres industriels où dans le départements groupent beaucoup d'établissements, l'inspecteur départemental actuel serait secondé par un inspecteur-assistant et ce ou ces assistants qui s'occuperait du contrôle de la durée du travail, de l'âge d'admission, du repos hebdomadaire, etc., tandis que son chef immédiat se réserverait la partie technique et scientifique du service (prévention des accidents, salubrité des ateliers, etc.).

En outre, comme en Belgique, des inspecteurs adjoints, nommés après concours, seraient chargés de l'étude des questions d'hygiène industrielle.

Quand, dans une industrie, le personnel paraîtrait souffrir de certaines causes de nuisance, un médecin procéderait à une étude du personnel, et proposer il les moyens qui lui paraîtraient propres à remédier à cette situation. L'inspecteur départemental pourrait ensuite se servir de ce travail pour mettre en demeure l'industriel d'avoir à exécuter les travaux jugés nécessaires.

Telles sont les grandes lignes du projet à l'étude ; d'après l'avis du membre du Parlement qui nous a exposé le chose, il n'y aurait rien d'impossible pour que dans un délai de moins d'un an il soit mis à exécution.

Déjà un concours pour l'emploi d'inspecteur départemental du travail va s'ouvrir le 12 de ce mois.

Mutations au chemin de fer du Nord — M. Dausse, inspecteur de la traction, quitte Lille pour Paris où il installer à l'arrêter dans les mêmes fonctions. Il est remplacé à Valenciennes par M. Cossart, inspecteur de la traction à Evreux.

M. Arragon, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, promu à la 1re classe et nommé à Chaumont, sur sa demande, a quitté Soissons aujourd'hui et est remplacé par M. Gidenne, commissaire de surveillance administrative de 6e classe à Dôle (réseau du P.-L.-M.).

NOUVELLES de la Région

LE CAMBRIOLEUR TUÉ à Petite-Synthe

On connaît maintenant l'identité du cambrioleur qui a été tué d'un coup de fusil, la nuit de vendredi au samedi, dans un clapier où il s'était introduit pour voler, ainsi que nous l'avons relaté hier.

Il se nomme Amédé Dewinire, dit Ruffien. Il était âgé de 21 ans et devait tirer au sort prochainement. Il était sans domicile et logeait actuellement à bord d'un vieux bateau. Se mêtre habile rôdeur de la Couronne.

Ruffien qui était né à Anvers était un très mauvais sujet qui était resté dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans.

Le garde Debril, de Petite-Synthe, l'avait surpris en 1903 chassant des pigeons à l'aide de trappes.

Ruffien sortit son couteau de sa poche et menaça le garde.

Il fut condamné pour ces motifs à 15 jours de prison et à 50 francs d'amende.

Cet individu qui vivait surtout de rapines, était, par moments, employé chez un marchand de pommes de terre frites. Il vendait aussi quelquefois du sable.

Les cambrioleurs à Roubaix

Surprie — Coups de revolver Poursuite infructueuse

Dans la nuit de samedi à dimanche, une scène étrange s'est déroulée rue de l'Alma : des coups de revolver ont été échangés entre la police et deux cambrioleurs, dans les circonstances suivantes :

Vers deux heures et demie du matin, le sous-brigadier de police Moguet et l'agent Philippaert faisaient leur ronde, passaient rue de l'Alma.

Ils arrivaient devant l'épicerie tenue par M. Catteau, au numéro 122 de la rue, les agents furent intrigués par une lumière suspecte brillant dans l'intérieur de la boutique.

Les deux agents s'approchant discrètement, constatèrent que la porte avait dû cambrioleur, deux voleurs devaient opérer dans l'intérieur.

Brusquement ils poussèrent l'huis. Aussitôt de l'intérieur du magasin éclatèrent plusieurs coups de feu qui firent reculer les agents.

Ce recul tout instinctif ne dura pas. Saisissant son arme l'agent Philippaert riposta dans la direction de la porte restée ouverte.

Quelques secondes s'écoulèrent et tandis qu'un agents Moroy et Henri Leclercq, attirés par les coups de feu, arrivaient en pas de course, un individu bondit du magasin sur la rue où il sétais pour se relever d'un bond et fuir dans la direction de la rue Saint-Vincent où les agents Philippaert, Moroy et Leclercq, après l'avoir sorcé de près, le perdirent de vue.

Pendant que le premier individu, désigné comme un corl, attirait les agents sur ses pas, un deuxième voleur bondit de l'intérieur de la maison et, se saurant dans la direction de Fontenoy, ne pouvait être rejoint.

Tous ces coups de feu, ces poursuites avaient attiré l'attention des nombreux curieux, qui demandaient ce qui pouvait bien se passer.

Lorsque, revenant de leurs infructueuses poursuites, les agents pénétrèrent dans l'épicerie en gros, ils constatèrent que pour y pénétrer les cambrioleurs avaient fracturé le grand porte et que, pénétrant dans le magasin ils avaient fracturé le tiroir du comptoir pour y dérober une trentaine de francs qu'il contenait.

L'enquête commencée semble démontrer que les voleurs ont été dérangés assez tôt pour que le magasin n'ait pas entièrement souffert de leur visite.

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE A FLERS-EN-ESCREBIEUX

Samedi, dans la soirée, une jeune fille originaire d'Avion, Marie X..., âgée de 14 ans, s'est suicidée en se pendant dans le demeure de son patron, M. Notieghem-Fièvet, négociant en toiles.

On ne sait à quelle cause attribuer ce suicide que rien ne laissait prévoir.

Incendies à Rumingham

Des incendies ont causé hasardeux ce soir déclaré la nuit dernière à Rumingham, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais), chez MM. Léon Roger, ménager, et Charles Brouscart, cultivateur.

Des bâtiments à usage de grange, d'écurie et de hangers ont été détruits ainsi que des récoltes, des instruments aratoires et divers autres objets se trouvant renfermés dans les bâtiments.

Des poules et poulets ont péri dans les flammes.

Les pertes s'élèvent à 1.800 francs pour M. Roger et à 3.450 francs pour M. Brouscart.

UN ENFANT BRULÉ VIF A ANNAY-SOUS-LENS

Jeudi, vers quatre heures du soir, Mme Thédes, demeurant à Annay, allait faire des provisions de ménage dans divers magasins de la commune, laissant chez elle son enfantin.

Le jeune Jean-Baptiste, âgé de 22 mois, qui était assis près du poêle, reçut de celui-ci une étincelle qui communiqua le feu à ses vêtements.

A ses cris et aux appels de ses frères et sœurs, des voisins accoururent pour porter secours au pauvre enfant.

Malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Montagne, le jeune Trédes a succombé dimanche à six heures du matin.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Mouchaux. — Samedi eut en lieu le obsèques d'un des ouvriers de la commune, M. Aimable Couillet, entrepreneur, ancien conseiller municipal.

Sur la tombe, le Maire, M. Pierre Carlier a prononcé en nom de ce conseil municipal, en discours ému en guerre duquel il a retracé le vie du défunt, qui jouissait de l'estime et de la sympathie de tous. Il a connu au dissant que toutes les qualités de M. Couillet, républicain intègre, en pouvaient résumer en trois mots : Dévouement, Honneur et travail.

Ces paroles, auxquelles nous nous associons, ont été unanimement approuvées par tous les assistants.

A Pont-à-Vendin. — Les funérailles de M. Collot, comptable depuis 20 ans, de la sucrerie A. Dépres et Cambier frères, ont eu lieu lundi au milieu d'un grand nombre d'amis et de cultivateurs venus de toute la région, malgré le mauvais temps.

La vie de cet homme modeste toute de labeur et d'honnêteté a été retracée dans une allocution dans par M. Legrand, directeur.

Républicain ardent, très populaire, très aimé, il emporta tous les regrets, et la vide qu'il laisse comme employé modèle et comme bon camarade, sera vivement ressenti.

TRIBUNE POUR TOUS

Lille, le 5 janvier 1905.

Monsieur le Directeur,

L'administration des téléphones, émue de la protestation justifiée que vous avez bien voulu publier, prétend aujourd'hui que notre lettre contenait des affirmations inexactes. Nous affirmons au lait qui lui ne pourra être démentir par personne, en priant l'Administration de nous en donner l'explication. Nous ne demandons qu'à être convaincus que le service téléphonique marche dans le perfection pour tous autre que nous.

Un négociant demandait récemment à Arras une communication avec Dunkerque. Celui-ci ne pas l'obtenir à temps pour prendre son train et rentrer à Lille. Il téléphona en même temps à son bureau de Lille et prie son employé de demander Dunkerque de son côté. A sa grande satisfaction, Dunkerque appelait à la cabine d'Arras à l'instant où il terminait sa communication avec Lille. Il avait donc obtenu Dunkerque presque instantanément.

Rentré à Lille avant 2 heures, il trouve sur son bureau une note l'informant qu'il n'avait pas été possible au bureau de Lille de causer à Dunkerque pour laquelle ils en avait obtenu le numéro 30...

Il existe parfaitement un trafiquent de faveur comme nous l'avons dit dans notre première lettre, mais l'Administration ne peut pas l'avouer. Et nous protestons.

Quant aux explications pour le circuit de Paris, nous préférons ne travail et nous vous dirons dans un mois le nombre de fils qui seront utilisés chaque jour, et nous vous signalerons aussi à quelles heures se sera élevée l'échelle des inscriptions. Cette année, 1905, nous avons déjà atteint le numéro 23...

Nous constatons que les circuits Paris-Lille sont interrompus bien plus fréquemment que les lignes avec la Belgique. Il suffit de voir tomber trois gouttes d'eau pour pouvoir prédire que les communications téléphoniques vont s'interrompre.

Nous comprenons fort bien que le vent casse les fils, que l'usage produise sur les circuits des inductions nuisent aux conversations, mais nous en soupçonnons pas que l'eau, rien que l'eau produise des courts circuits sur lignes-circuits.

Et nous serions surtout heureux que ces interruptions ne se produisent pas régulièrement le mercredi jour de marché à Lille, comme nous l'avons vu en 1904.

Nous espérons que la Chambre de Commerce prendra nos intérêts en mains : nous défendre contre le trusts puissants administration. Nous sommes sûrs qu'elle ira aller au fond des choses en faisant une enquête chez les hauts mêmes pour entendre le dans cloches.

Nous vous remercions, Monsieur le Directeur, de l'accueil que vous avez bien voulu réserver à notre note et espérons que vous réservera le même traitement à la présente.

Agréez, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées.

Un groupe d'abonnés

Dernière Heure

ELECTION LÉGISLATIVE

Paris (2e arrondissement).

Inscrits ..... — Votants .....

MM. Bienaimé, nationaliste,	6436	v. Elu.
Bellan, radical,	5143	

Il s'agissait de remplacer M. Syveton, décédé.

M. Syveton avait été élu en 1899, voix, contre 5625 à M. Meunier, radical.

Quelques manifestations se sont produites après la proclamation de scrutin. Les nationalistes sont allés acclamer l'*Intransigeant* et l'amiral Bienaimé qui se trouvait au café Cardinal avec son comité nationaliste. Plusieurs bousculades se sont produites suivies de quelques arrestations.

Un incident

A la mairie du 2e arrondissement, au moment où fut apporté le dernier résultat du scrutin, le président de la section ne put pas venir jusqu'au bureau pour signer le feuille et bousculé quelques personnes.

Les amis de l'amiral Bienaimé trapèrent alors sur lui à coups de cannes et de poings.

M. Rufinel, maire, s'employa à calmer l'orage. Le président de la section parvint alors à signer ce feuille et l'incident fut clos.

LA GUERRE

A PORT-ARTHUR

Paris, 8 janvier.

La légation de Japon nous adresse la communication suivante :

Tokio, 8 janvier.

Le général Nogi, dans son rapport de ce jour, dit que le remise des prisonniers à la suite de la capitulation de Port-Arthur a été terminée le 4 janvier. Le total des prisonniers est de 878 officiers et 23.491 soldats. 441 officiers et 220 ordonnances sont libres sur parole. Les généraux Fock, Mirnoff, Kondratenowky et l'amiral Wilmann ont préféré aller en captivité au Japon. Les généraux Stoessel, au contraire, quittera Dalny le 6 janvier pour aller en Russie.

Tokio, 8 janvier.

Un transport japonais, conduisant jeudi prochain à Nagasaki le général Stoessel et quelques officiers libres sur parole, il est probable qu'ils resteront quelques jours en Japon, avant de partir pour l'Europe à bord d'un steamer français.

Tokio, 8 janvier.

Les Japonais établiront une station navale à Port-Arthur. Le vice-amiral Beragana en sera probablement le commandement.

L'amiral Togo s'occupera de la garde des forts et le maréchal Oyama continuera à être chargé de la direction des troupes de terre.

AUTOUR DE MOUKDEN

St-Pétersbourg, 8 janvier.

Le général Kouropatkine télégraphie à l'Empereur que dans la nuit de 7, les Japonais ont prononcé une contre-attaque sur le centre de l'armée russe, mais que, reçu par eux rigoureusement fusillée, ils durent se retirer en désordre.

La dépêche ajoute que le 8 janvier, près de Liao-Tchen, un détachement russe attaqua le grand'garde japonaise, lui tua 20 hommes et en fit prisonniers 5.

Un emprunt japonais

Tokio, 8 janvier.

Le Japon se prépare à émettre un quatrième emprunt de guerre intérieur.

L'incident de Hull

Londres, 8 janvier.

Les deux commissaires anglais chargés de l'enquête à Hull ont présenté leur rapport détaillé. Copie certifiée exacte en a été envoyée à la commission internationale réunie à Paris

M. Cunliffe, avocat-conseil du gouvernement britannique, sera lundi à la disposition de la commission à Paris, pour le cas où il eurait à donner son avis sur le cours de la procédure à suivre.

On croit qu'il sera inutile de faire partir les témoins et que la commission trouvera dans dépositions écrites suffisantes.

Contre-torpilleurs désarmés

Tokio, 8 janvier.

On mande de Tokin que, suivant un rapport officiel de l'amiral Kataoka, le croiseur *Chigoda* et la flotille de contre-torpilleurs japonais sont restés jusqu'à mercredi, six heures du soir, en vue des possessions allemandes de Kiau Tchéou.

Ces vaisseaux qui surveillent le port de Tho-Fau sont maintenant de retour, après s'être rendu compte que les autorités allemandes et chinoises avaient effectivement désarmé les contre-torpilleurs russes.

NOUVELLES DIVERSES

Les déplacements

Paris, 8 janvier.

M. Vallé, ministre de la justice, et Mlle Vallé sont rentrés ce soir à Paris.

M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Madrid, a pris aujourd'hui le Sud-Express pour rejoindre son poste.

Discussion tragique

Saint-Malo, 8 janvier.

Les matelots Ducos et Daddel, appartenant au sloop *Hardi*, de Dieppe, qui hier soir en rentrant à bord, une vive discussion. En lutant, ils tombèrent dans la mer. Seul Lucas put être sauvé : Doddel se noya.

MOUVEMENT SOCIAL

Le grève de Saint Bel

Lyon, 8 janvier.

Les mineurs de Saint-Bel ont décidé de reprendre le travail demain à la suite de concessions réciproques de leur part et de la part des compagnies.

La grève a duré trois mois.

Les grèves du Midi

Cette, 8 janvier.

Les commerçants de Mèze ont décidé, dans une réunion générale, de n'employer que la voie ferrée pour l'expédition des marchandises si les batelliers persistent dans leurs revendications.

Les ouvriers de Brest

Brest, 8 janvier.

Le Syndicat rouge des ouvriers du port de guerre a tenu ce matin une réunion générale. 200 syndiqués sur 3.600 y ont seuls assisté.

Plusieurs orateurs ont pris la parole et une nouvelle réunion générale a été décidée pour mercredi soir en vue d'émettre les vœux à adresser au ministre et à la Commission du budget de la marine.

HORS DE FRANCE

La reddition des Herreros

Berlin, 8 janvier.

Le département colonial vient d'être informé par le général von Trotha, qu'un premier détachement de Herreros, commandé par le capitaine Hendrik, d'Onburo, vient de déposer les armes le 4 janvier à Omaruru.

Le détachement se compose de 50 hommes et de 250 femmes.

L'agitation politique en Russie

Berlin, 8 janvier.

Le correspondant berlinois de la *Neue Freie Presse* de Vienne a pu interviewer le professeur russe de droit, M. Rossmer. Celui-ci lui a déclaré que si la Tsar ne va décidé, il est à accorder les réformes et accordant une Constitution garantissant aux Russes un minimum de droits, comme cela existe chez les autres peuples européens, ce même en Japon, il serait difficile d'éviter une révolution.

La guerre serait cessé un grand trouble dans la vie familiale de la Russie. Les officiers de réserve ont été appelés et des milliers de familles ont dû voir partir leur fils pour la guerre sans espoir de les revoir.

On n'a plus d'illusions sur cette guerre. Il n'y aura plus des batailles, mais des massacres. C'est ainsi que la Russie considère à présent la guerre.

Si le Tsar garantit la Constitution demandée par le peuple, la Révolution pourra être évitée et le gouvernement actuel deviendra pacifique. Si la Constitution est refusée la Révolution est certaine. Les chefs du mouvement feront, cependant, tout ce qu'ils pourront pour empêcher la répétition de commettre des crimes de toutes sortes.

DEMAIN SIX PAGES